

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



MINISTRE DE L'EQUIPEMENT
ET DU TRANSPORT

وزارة التجهيز والنقل

UCCO/39/13

Rabat, le 07 OCT. 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Observatoire Marocain de la Compétitivité Logistique (OMCL) prend forme avec la désignation de son président et la validation de la feuille de route de sa mise en place

Rabat, 7 Octobre 2013

Monsieur Aziz RABBAH, Ministre de l'Équipement et du Transport a présidé lundi 7 octobre 2013 au siège du Ministère à Rabat, une réunion consacrée à la validation de la feuille de route de la mise en place de l'Observatoire Marocain de la Compétitivité Logistique, et ce en présence des représentants de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc, des ministères et des différents partenaires clés concernés par le projet.

Lors de cette réunion, Monsieur le Ministre a rappelé que l'Observatoire Marocain de la Compétitivité Logistique constitue un élément clé du dispositif de gouvernance de la stratégie nationale logistique en tant qu'instrument de mesure de la performance des systèmes logistiques et outil de veille sur le secteur reflétant une image globale et objective des *supply chains* du Maroc et des progrès réalisés dans le secteur de la logistique en général.

Il a par ailleurs, salué l'engagement de toutes les parties prenantes, notamment les acteurs du secteur privé, ayant contribué activement à l'élaboration, avec l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL), de la feuille de route de mise en place de l'OMCL et a insisté sur la nécessité du maintien de cet engagement de la part de l'ensemble des partenaires pour réussir ce projet qui concrétise davantage le partenariat public privé autour de la stratégie nationale logistique.

Cette feuille de route, dont l'opérationnalisation est déjà amorcée avec la désignation par le secteur privé, tel que prévu par le Contrat-programme Etat-CGEM, de M. Hicham SAADLI en tant que Président de l'OMCL, prévoit notamment la constitution de trois instances mixtes privé-public (comité stratégique, comité directeur et comité opérationnel) avec l'appui d'un secrétariat technique assuré par un département dédié à cet effet au sein de l'AMDL.

Par ailleurs, d'importantes ressources ont été mobilisées par l'Etat à travers l'AMDL avec la dotation d'ici fin 2013 du département "Secrétariat de l'Observatoire" de six cadres, la programmation d'un budget de 8 millions de dirhams pour les premières études à mener par l'observatoire et la conclusion de plusieurs partenariats d'assistance technique devant profiter à l'observatoire tels que l'accord conclu en septembre dernier avec la SFI pour la mise en place d'indicateurs emploi-formation propres au secteur de la logistique.

